



La validation des acquis de l'expérience – Les procédures de validation

Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie (CFACI)

CERTIFICATION	Certification professionnelle de Niveau 6 Chargé(e) de Développement Commercial Franco-Allemand
DEMANDE DE VAE	Accueil – Information Le candidat contacte le conseiller VAE de la CFACI. Lors d'un premier rendez-vous, il étudie le projet de validation de la certification « Chargé de Développement Commercial Franco-Allemand » et informe le candidat sur la démarche VAE applicable. Inscription – Recevabilité – Dossier de VAE <ul style="list-style-type: none">- A l'issue de ce premier entretien, le conseiller VAE de la CFACI remet au candidat le dossier de recevabilité de sa demande de VAE (1^{er} livret) correspondant à la certification visée.- Après avoir complété ce dossier, le candidat le retourne à la CFACI qui lui remet un accusé de réception.- Un avis de recevabilité de la demande est notifié dans le délai d'un mois au candidat.- Si la demande est recevable, le dossier de VAE (2^e livret) est remis au candidat et un accompagnement méthodologique pour sa constitution lui est proposé (facultatif).
ACCOMPAGNEMENT	Une aide méthodologique et procédurale est proposée pour l'élaboration du dossier de validation, centrée principalement sur quatre points : <ul style="list-style-type: none">▪ Une présentation et une explication du référentiel de certification ;▪ Un appui à l'explication de l'expérience professionnelle du candidat ;▪ Une aide à l'identification des preuves qui accompagnent le dossier de validation ;▪ Une préparation à l'entretien devant le jury. <p>L'accompagnement est assuré par un méthodologue avec le soutien du responsable pédagogique du titre concerné.</p> <p>Les modalités d'accompagnement sont adaptées en fonction des besoins des candidats et un planning des rendez-vous est établi en conséquence.</p> <p>Toute intervention directe de l'accompagnateur VAE dans les démarches et procédures nécessaires à la constitution du dossier, notamment dans sa rédaction, est exclue.</p> <p>Durée La durée de l'accompagnement est comprise entre 12 heures et 16 heures.</p>
COÛT DE L'ACCOMPAGNEMENT	Le coût est de 960€ à 1280€.
JURY ET DECISION DE VALIDATION	<ul style="list-style-type: none">- Le 2^e livret est complété et retourné à la CFACI qui en vérifie la conformité ; ce livret est ensuite soumis à l'examen du jury.- Une convocation pour un entretien avec le jury est notifiée au candidat.- A l'issue de la procédure, la décision du jury est communiquée au candidat.
CONTACT	Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie 18, rue Balard - 75015 PARIS Tél : 01 40 58 35 90 Courriel : ohain@francoallemand.com www.francoallemand.com
